



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 16 mars 2010 — N° 94

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la journée « Enrichir ma vie », organisée dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

M. Rathé (Blainville) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire des Dîners de l’Amitié.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant les traitements hyperbares et M. Mario Saint-Pierre.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant M. Marcel Simard.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant M. Sylvain Trudel.

16 mars 2010

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant M. Erik Guay.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant une initiative des expropriés de Mirabel en faveur d'Haïti.

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration concernant la Journée mondiale des droits des consommateurs.

À 13 h 55, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 08.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Dutil, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 87 Loi sur la publicité légale des entreprises

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 87.

16 mars 2010

Dépôts de documents

M. Hamad, ministre du Travail, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2012 du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre.

(Dépôt n° 1096-20100316)

M. Dutil, ministre du Revenu, au nom de M. Béchard, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, dépose :

Le rapport d'activité du Centre de la francophonie des Amériques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 1097-20100316)

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées par les députés de Bertrand, de Crémazie et de Rimouski, le 19 novembre 2009, concernant l'imposition des avantages sociaux provenant des régimes de retraite;

(Dépôt n° 1098-20100316)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées par la députée de Lotbinière, au nom du député de Chauveau, le 11 février 2010, concernant l'article 439 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*.

(Dépôt n° 1099-20100316)

16 mars 2010

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 2 mars 2010, que lui a adressée Mme Diane Finley, ministre des ressources humaines et du développement social du gouvernement fédéral, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale du Québec le 29 avril 2009, concernant le délai de carence de l'assurance-emploi.

(Dépôt n° 1100-20100316)

Une lettre, en date du 3 mars 2010, que lui a adressée M. Rob Merrifield, ministre d'état aux transports du gouvernement fédéral, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale du Québec le 13 mai 2009, concernant le maintien des services de la société canadienne des postes en milieu rural au Québec.

(Dépôt n° 1101-20100316)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pinard (Saint-Maurice), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 2 et 3 décembre 2009, les 12, 13, 22 janvier, les 1^{er}, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 16 février et les 9 et 10 mars 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (*titre modifié*). Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1102-20100316)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 62 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 1103-20100316)

16 mars 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 622 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les traitements hyperbares.

(Dépôt n° 1104-20100316)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, proposent une motion concernant l'exploration et l'exploitation pétrolière et gazière dans la partie québécoise du Golfe Saint-Laurent; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Marceau (Rousseau) propose une motion concernant le budget du gouvernement fédéral; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau), M. Hamad, ministre responsable de la Capitale nationale, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

16 mars 2010

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement fédéral que la Commission de la capitale nationale soit impliquée dans les discussions relatives aux travaux de restauration et d'aménagement du Manège militaire.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1, et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles procède à une consultation générale sur le projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur les mines, et tienne des auditions publiques à compter du 12 mai 2010;

QUE les mémoires et les demandes d'interventions soient reçues au Secrétariat des commissions au plus tard le 26 avril 2010;

QUE le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 78, Loi modifiant la Loi électorale concernant la représentation

16 mars 2010

électorale et les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives;

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du document intitulé « Vers un développement durable de la pratique »;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 17 mars 2010, aux des affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Aussant (Nicolet-Yamaska).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de faire en sorte que les contribuables n'aient qu'un seul rapport d'impôt à produire en présentant une offre formelle au gouvernement fédéral pour que le gouvernement du Québec perçoive l'ensemble de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motion de censure

16 mars 2010

M. Drainville (Marie-Victorin) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec retire sa confiance au gouvernement libéral et à son premier ministre pour son absence de solution face aux délais indus et inacceptables dans le domaine de la santé, pour son manque de leadership et pour le refus du premier ministre d'assumer la responsabilité de son gouvernement sept ans après avoir pris l'engagement solennel devant les Québécois d'éliminer l'attente une fois pour toutes.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion de censure : 20 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique, 5 minutes sont allouées au député de Mercier, 8 minutes sont allouées aux deux autres députés indépendants, soit 4 minutes chacun, et 18 minutes 33 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par le député indépendant ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Suit le débat sur la motion de M. Drainville (Marie-Victorin).

À 17 h 59, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 19 h 30.

La séance reprend à 19 h 32.

Motion de censure

16 mars 2010

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de censure de M. Drainville (Marie-Victorin).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 67 en annexe)

Pour : **49** Contre : **62** Abstention : **0**

À 21 h 31, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 17 mars 2010, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

16 mars 2010

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure proposée par M. Drainville (Marie-Victorin) :

(Vote n° 67)

POUR - 49

Aussant	Deltell	Malavoy	Richard
Beaudoin	Doyer	Maltais	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
<i>[Mirabel]</i>	Drainville	Marceau	Richard
Beaudoin	Dufour	Marois	<i>[Duplessis]</i>
<i>[Rosemont]</i>	Ferland	McKay	Robert
Bédard	Gauvreau	Pagé	Roy
Bergeron	Girard	Pelletier	Simard
Bérubé	Hivon	<i>[Rimouski]</i>	<i>[Richelieu]</i>
Blanchet	Khadir	Pelletier	St-Arnaud
Bonnardel	Kotto	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Traversy
Boucher	Lapointe	Pinard	Tremblay
Bouillé	Leclair	Poirier	Trottier
Champagne	Léger	Ratthé	Turcotte
Charette	Lemay	Rebello	Villeneuve

CONTRE - 62

Arcand	Charlebois	Huot	Paquet
Auclair	Chevarie	James	Paradis
Bachand	Corbeil	Kelley	Pigeon
<i>[Arthabaska]</i>	Courchesne	L'Écuyer	Reid
Bachand	D'Amour	Lehouillier	Simard
<i>[Outremont]</i>	Diamond	Lessard	<i>[Dubuc]</i>
Beauchamp	Drolet	MacMillan	Sklavounos
Bergman	Dubourg	Mamelonet	St-Amand
Bernard	Dupuis	Marcoux	St-Pierre
Bernier	Dutil	Marsan	Thériault
Billette	Gagnon-Tremblay	Matte	Tomassi
Blais	Gaudreault	Ménard	Vallée
Bolduc	<i>[Hull]</i>	Moreau	Vien
Boulet	Gautrin	Morin	Weil
Carrière	Gignac	Normandeu	Whissell
Charbonneau	Gonthier	Ouellette	
Charest	Hamad	Ouimet	